

Conseil municipal du 25 août 2015

Présents : Mesdames Sépafredo, Arnoult, Mayer, Théron,
Dournot, Coste.

Messieurs Réveillère, Boucher, Briémand, Queinnee, Card,
Roussaud

Absents : M Restes, Mme Carrière, M Coudat

Secrétaire de séance : Claire Dournot

Le conseil municipal est présidé par M Joseph Réveillère, premier
adjoint, compte tenu de l'empêchement du Maire ; M Coudat.

La séance commence à 18h05

I. Fixation des tarifs cantine

Compte rendu des décisions prises dans le cadre de délégation
du Maire.

Emprunt auprès de Crédit Agricole pour un montant de 350 000 €
au taux fixe de 1,75 %.

II. Fixation des tarifs cantine

Conscientif au changement de prestataire, il est proposé d'appliquer
de nouveaux tarifs à la baisse.

Répas en maternelle : 2,50 €

Répas en élémentaire : 2,66 €

Répas adulte : 2,33 €

Votes : 1 abstention et 11 pour

III. Augmentation de la durée hebdomadaire d'un post d'ATSEI à temps un complet

Compte tenu des besoins constatés par l'animation de la pause
méridienne, il est proposé d'augmenter la durée hebdomadaire
du post d'ATSEI actuel à 28^h / semaine.

Vote à l'unanimité.

IV. Renovation énergétique des bâtiments communaux

Le Sicaval propose de créer un groupement de commandites
pour la réalisation d'audits énergétiques sur un ensemble
de bâtiments publics.

Bâtiment concerné par Anzielli : école maternelle

L'intérêt pour la commune est de bénéficier de tarifs très
compétitifs de l'ordre de 3000 € par un audit avec 1 test à
charge communal de 600 €.

Les études pourraient être subventionnées jusqu'à 80% dans le cadre du schéma de "Transition à l'énergie ~~positive~~ positive par une croissance verte".

Il est proposé d'autoriser M. Réveillère M. Pierre Sépéredo à signer les pièces du marché et à signer la convention pour la réalisation d'audits énergétiques - proposition acceptée à l'unanimité.

V Modification des statuts du Sicoval - Transfert de compétences

"compétences en matière de communications électroniques - le CD 31 a élaboré un schéma d'aménagement municipal (SDAM) qui vise à créer progressivement le territoire départemental en très haut débit d'ici 15 à 20 ans.

Ce schéma est découpé en 3 phases :

- 1^{ère} phase : recouvrement de 80% des fibres de HA.

- 2^{ème} phase : recouvrement de 95% du territoire de HA.

- 3^{ème} phase : recouvrement de la quasi totalité du territoire.

Coût à la charge du Sicoval par l'investissement de la phase I : 3 314 000 € (subventions déduites)

Coût annuel de fonctionnement : 2€ / habitant / an

Pour bénéficier des financements, il faut créer un syndicat mixte ouvert.

Pour adhérer à ce syndicat, le Sicoval doit préalablement se doter de la compétence en matière de communications électroniques.

Il est proposé de reporter la décision au prochain conseil dans l'attente de précisions demandées au Sicoval.

VI Avis sur le plan de prévention des risques naturels périlleux liés aux inondations et aux mouvements de terrain sur le bassin "Marcaissanne - Saune - Seillonne"

Il est demandé au conseil municipal de donner son avis sachant que ce projet de plan sera soumis à enquête publique. Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité.

VII Questions diverses

- Une réunion sera organisée avec Orange à propos des shelters installés près de la selle des 3 A jeudi prochain.

- Le conseil décide de communiquer sur les Échos de la Marcaissanne sur son fonctionnement en verticaux.

- Agenda ²⁰¹⁶ communal édité par Bucarep est en voie de finalisation et sera disponible d'ici la fin d'année.
- Il est constaté des comportements inciviles autour des récup' veuve et des dépts sauvages de déchets verts, de dégradations d'un abris bus et le vol du panneau solaire du radar pédagogique.
- Travaux des quartiers du Centre : beaucoup de travaux n'ont pas été finalisés (belvédère, espace verts ...). La mairie a sollicité une réunion rapide avec M. BALEON.

La séance est levée à 22h39



 The block contains several handwritten signatures in black ink. The names 'REVET' and 'FELZAC' are clearly legible above some of the signatures. At the bottom right, the name 'Clément' is written in a larger, more formal script.